

APL ^{informations} Nantes ^{bulletin} régional

de l'Agence de Presse Libération -

- 2 - Appel du Comité de Soutien aux paysans du Larzac.
- 2 - LA CHAPELLE S/ ERDRE : "La Cogne", ça continue.....
- 2 - BELLE-ILE ne sera bientôt plus la bien nommée
- 3 / 4 / 5 - Le flirt I.U.T.-Patronat : un bon exemple de l'emprise du patronat sur l'université.
- 5 - Calendrier - Nouvelles brèves.
- 6 - CARQUEFOU : pour la création d'un C.E.S.
- 6 - PAIMBOEUF : l'usine Kuhlmann sera-t-elle fermée ?
- 7 - LA ROCHE S/YON : arrestation d'un objecteur de conscience.
- 7 - NANTES : trois objecteurs insoumis de l'ONF se déclarent solidaires de Dominique Valton.
- 7 / 8 qui est Dominique Valton ?
- 9 - licenciement arbitraire chez ACEBI à Saint-Herblon près d'Ancenis.
- 9 - NANTES (St-Herblain) tract distribué par les apprentis du bâtiment.

A.P.L. informations - bulletin de l'Agence de Presse Libération - imprimerie A.P.L.
14 rue de Bretagne, 75003 Paris - Directeur de publication : Maurice Clavel -

Bureau régional : "Librairie 71", 29 rue J. Jaurès, Nantes

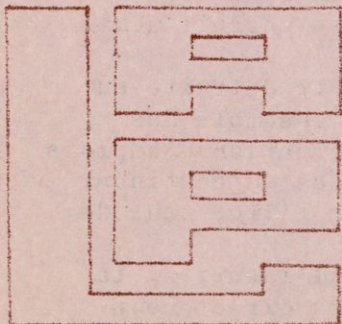
Abonnements (les 12 numéros) : à partir de 10 francs.
Organismes : 15 francs - Soutien : 15 ou 20 francs.

Ab. en nombre : 6 f. par exemplaire en plus.
(en chèque à l'ordre de "Librairie 71").

Vente au numéro - Nantes : Librairie 71.

St Nazaire : L^{ie} Le Tiers Livre, avenue de la République

permanence téléphonique 75 52 64
à partir de 18 heures sauf samedi et dimanche.



APPEL DU COMITE DE SOUTIEN -LARZAC

A la suite d'une réunion ayant eu lieu les 14-15 avril derniers sur le plateau du Larzac, les paysans appelleraient l'ensemble des travailleurs à marcher sur le Larzac dans la deuxième quinzaine d'août 73; les modalités, les dates exactes restent à préciser. Tenons nous donc tous mobilisés. C'est pour cette raison que le comité Nantais de soutien aux paysans du Larzac lance une nouvelle campagne d'information sur notre région avec la venue pour la première fois du film 16MM "Les paysans du Larzac", tourné l'été dernier par des militants cinéastes de Saint-Etienne.

dates de projection du film:

vendredi 27 avril (20h30) à la maison des jeunes des Dervallières. ()
samedi 8 au club des jeunes de Bellevue (rue du Jamet)
lundi 30 à Blain
mardi 1er mai à Carquefou; salle familiale (rue Jean XXIII)

Toujours dans le cadre de cette nouvelle campagne, le montage diapos sera aussi projeté :

vendredi 27 avril à Couéron.

jeudi 28 avril à la Roche s/ Yon.

Pour tous renseignements : CDJA, 46 bis rue des Hauts Pavés, Nantes - tél.: 71 75 85 - soutien financier : CCP n° 167 902 à Rennes, Arlette Hamon, La Minoterie, 44630 Plessé.

LA CHAPELLE S/ ERDRE : "La Cogne", ça continue....

Des habitants de la Chapelle s/ Erdre avaient manifesté le 1^o avril (voir APL n° 30) : un propriétaire s'oppose à céder son terrain qui permettrait de faire une déviation (depuis 1967, 30 accidents dont 3 morts).

Le bilan s'est de nouveau alourdi dans la nuit du jeudi 12 avril au vendredi 13. Rentrant du bourg de la Chapelle, venant de Nantes vers 2 heures du matin de vendredi, un automobiliste nouveau chapelain perdit le contrôle de son véhicule dans le virage de la Cogne. Sa Simca, après avoir mordu sur la berne, se coucha au fossé et prit feu aussitôt. Coincé dans sa voiture dont les portières s'étaient bloquées dans le choc, le conducteur fut secouru par les riverains réveillés par le bruit. Ils réussirent en quelques instants à maîtriser le feu avec un extincteur.

A la Chapelle, on se demande s'il faut attendre encore un accident mortel pour que quelque chose soit fait.

BELLE-ILE : "Belle-Ile ne sera bientôt plus la bien nommée..."

Dimanche 22 avril, un groupe de jeunes ("Belle-Ile information") a distribué un tract dénonçant la politique immobilière et touristique de certains notables :

- Port de plaisance à Sauzon risquant d'entraîner une opération immobilière destructrice du site,
- hôtels de luxe à Sauzon, financés par un des plus grands propriétaires de l'île soutenus par des capitalistes américains,
- constructions de bateaux de plus en plus grands pour transporter un nombre croissant de voitures sur une île où la circulation cycliste est parfaitement impossible.

Ils dénoncent surtout le fait que toute la vie active de l'île soit détruite au profit d'un tourisme totalement artificiel. Ils réclament pour l'ensemble des îles de Belle Ile, du Ponant, le statut juridique de la Corse : création d'emplois spécialisés pour les femmes, gratuité du pensionnat dans les lycées du continent pour les enfants de l'île, ou création d'une scolarité réelle sur l'île, taux de TVA inférieur à la normale.

Les diffuseurs du tract, ayant été appréhendés pour vérification d'identité, la population a protesté contre cette mesure. Certains notables visés directement dans le tract menacent de porter plainte.

APL notes

LE "FLIRT I.U.T. - PATRONAT"

ou un bon exemple de l'emprise du patronat sur l'université

Comme chacun sait, les IUT ont été créés pour mettre à la disposition du Patronat, des cadres moyens bien adaptés aux objectifs actuels de l'entreprise capitaliste, c'est-à-dire des individus capables de comprendre le jargon technocratique, de digérer un rythme accru de travail, capables enfin d'accepter et, au besoin, de défendre leur place de "petits chefs" à laquelle ils sont voués.

Pour arriver à créer un tel "produit", toute une panoplie de moyens pédagogiques est employée :

- le rythme très fort du travail 26 à 30 heures minimum de cours ou T.P. par semaine (OBLIGATOIRES bien entendu) empêche tout recul de l'étudiant par rapport à sa propre formation et vise à lui donner les réflexes conditionnés adaptés à l'entreprise (l'heure, c'est l'heure !)
- la multitude des matières enseignées conduit à la SUPERFICIALITE voulue du contenu de chacune d'elles : ainsi après 2 ans d'IUT le futur cadre moyen se sentira à la fois "supérieur" à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être initiés aux jargons économique, juridique, psychologique, etc... et, bien entendu, en situation de dépendance par rapport à ceux qui ont approfondi toutes ces choses (licenciés, ingénieurs, etc...) CQFD !
- enfin, dès le début de la 2de année, un stage de 6 semaines dans une entreprise marque tellement l'étudiant à peine sorti de la hiérarchie scolaire qu'il ne pense bien souvent qu'à son débouché immédiat, et se trouve ainsi "désengagé" de toute action ou même réflexion politique.

Le flirt IUT-PATRONAT ne se réduit pas au stage d'études mais aussi à un ensemble d'actions comme par exemple les diners-débat sur ce qu'attendent les chefs d'entreprise d'un diplômé du DUT ("Messieurs les patrons, nous sommes déjà à votre service"!...

Mais le comble du flirt IUT-patronat réside dans l'intervention régulière des chefs du personnel d'entreprises de la région nantaise, à l'intérieur même du programme d'études. Il est inutile de dire que la manière dont sont abordés les problèmes de sélection du personnel, de notation, de hiérarchie des salaires, de l'absentéisme, de la grève, etc... ne vise pas à remettre en cause l'actuelle division du travail mais au contraire cherche à imprégner les étudiants du caractère "normal" de l'actuelle hiérarchie sociale.

Les enseignements restant comme on l'a dit plus haut trop diversifiés pour être approfondis, les étudiants n'ont pas toujours les outils théoriques pour critiquer fondamentalement un tel enseignement.

L'exemple ci-dessous (prise de position des enseignants SNESUP) à propos d'un questionnaire distribué par un chef du personnel montre bien la perméabilité des étudiants (ou la dépendance) vis à vis de l'idéologie de la classe dominante : la quasi-totalité des étudiants qui assistaient au cours ce jour-là a accepté de répondre à ce questionnaire.

Quelle importance attachez-vous ? (1)

	pas du tout	peu	moyen	grande
- TRAVAIL				
- FAMILLE				
- RELIGION				
- POLITIQUE				
- SPORTS				
- LOISIRS				
- SYNDICALISME				
- ARGENT				

... / ... Autre point auquel vous attachez de l'importance :

(1) à classer dans l'ordre décroissant

- La formation que vous avez reçue correspond-elle à votre choix ?

OUI NON

- Estimez-vous que l'emploi que vous occupez corresponde à votre formation ?

OUI NON

- La profession que vous exercez correspond-elle à l'idée que vous vous en faisiez ?

OUI NON

Si NON, pensez-vous que votre formation et votre expérience devraient vous permettre d'occuper un poste :

un échelon supérieur
deux échelons supérieurs
trois échelons supérieurs

- Estimez-vous, en fonction de votre formation générale ou professionnelle, que votre emploi vous permet ou vous permettra dans votre entreprise de prendre des initiatives et d'avoir des responsabilités ?

	pas du tout	très peu	un peu	moyen	beaucoup
B.T.					
F.P.A.					
B.T.S.					
I.U.T.					
C.E.P.					
C.A.P.					
B.P.					

Prise de position des enseignants du SNESUP, suite à ce questionnaire

UN QUESTIONNAIRE APOLITIQUE ?

Un des chefs de personnel intervenant en seconde année - option personnel - a demandé aux étudiants de répondre au questionnaire ci-dessus.

Il nous paraît très grave que de tels questionnaires puissent être distribués par ceux-là même qui ont tous pouvoirs pour sélectionner et licencier le personnel dans la région.

En effet, au sujet d'un tel questionnaire, deux séries de remarques peuvent être faites :

1° au sujet de la prétendue neutralité des chefs du personnel

2° au sujet du caractère prétendument universitaire de l'IUT.

1° A PROPOS DE LA PRÉTENDUE NEUTRALITÉ DES CHEFS DU PERSONNEL :

Qu'on n'aille pas dire que les chefs du personnel ont une position neutre, simplement technique, dans l'entreprise. La technique n'est jamais neutre, et la finalité actuelle des entreprises (recherche du profit) marque, qu'ils le veuillent ou non, les chefs du personnel dans leur propre pratique. Un tel questionnaire en fait foi !

Par exemple, il est évident qu'avec les renseignements sur l'importance qu'attache le travailleur au syndicalisme ou à la politique, le chef du personnel pourra en tirer des conclusions quant à l'embauche (ou non!) d'un salarié.

Mais plus profondément un tel questionnaire reflète bien l'idéologie de la classe dominante, en transmettant :

- l'image d'un homme parcellisé, découpé en morceaux : loisirs, travail, famille... il ne manque plus que "patrie" et la représentation du "citoyen de 1973" serait complète ! Comme si, la politique n'imprégnait pas tous les domaines de la vie,

comme si la famille, les sports, les loisirs, la recherche de l'argent, la lutte syndicale étaient politiquement neutres. Mais c'est d'un tel individu parcellisé que la société capitaliste a besoin pour que, dans tous ces domaines, puisse se réaliser l'exploitation.

Par exemple, le sport peut être d'autant plus aliénant qu'il conduit à fuir la réalité et à accepter la société comme elle est... De même pour la famille, la religion, les loisirs... Le capitalisme, lui, s'empresse de faire du profit dans chaque domaine : tiercé, spectacles de football, équipement familial (T.V., machine à laver, etc.) vente de l'air pur et du soleil (automobiles, Club Méditerranée, etc...).

- l'image d'une société hiérarchisée où l'on est formé pour avoir des initiatives ou pour ne pas en avoir, pour être à un échelon supérieur, deux échelons, etc. La division actuelle du travail est ainsi transmise, par le système d'enseignement, comme allant de soi.

2° A PROPOS DU CARACTERE PRETENDUMENT UNIVERSITAIRE DE L' I."U". T.

Qu'est-ce qui fait réellement le pendant, dans le cadre de l'enseignement, à l'idéologie représentée par les chefs du personnel ?

L'I."U".T. accepterait-il de confier des cours à des praticiens de la lutte syndicale, et pas seulement à des juristes spécialistes du droit du travail ?

SNESUP IUT

C A L E N D R I E R

NANTES vendredi 27, Fraternité Protestante: réunion de préparation du procès de 3 ouvriers de chez Paris. Les 3 ouvriers de chez Paris licenciés à la suite de la grève de 6 semaines menée par les travailleurs de cette entreprise en mars-avril 72 et inculpés pour "violences" qui se sont produites au cours de cette grève appellent tous ceux qui ont soutenu la lutte de l'an dernier à venir discuter de la préparation de leur procès, qui aura sans doute lieu les 21 et 28 mai. (réunion 20 h 30)

N O U V E L L E S B R E V E S

Nantes : mercredi 18 dans l'après-midi, un travailleur de chez Paris, licencié arbitrairement, passait au tribunal des Prud'hommes. En solidarité, les ouvriers de l'entreprise ont débrayé une heure. Jugement reporté au 5 juin.

Rouen : depuis le 21, une soixantaine d'ouvriers font la grève perlée sur les chaînes de l'atelier d'emballage de CARNAUD BASSE-INDRE.

Avon (79) : en opposition à l'extension du camp militaire de St-Maixent, les paysans s'affirment prêts à toute manifestation pacifique mais d'envergure si le gouvernement persiste.

Saint Calais (72) : après 8 jours de grève, les ouvriers de Radiohm ont obtenu le 13 40 à 50 centimes / heure selon les catégories, et la promesse du 13° mois.

Nantes : La répression a déjà commencé à l'école technique privée St Pierre (La Joliverie). Des élèves absents aux cours ont avoué le motif de grève, tandis que d'autres ont avancé un autre motif. Les premiers ont eu un zéro à la composition, tandis que les autres l'ont refaite ultérieurement. Ce professeur a donc voulu viser les grévistes.

CARQUEFOU : action pour la création d'un CES

Depuis 1963, la loi promet un CES pour 10.000 habitants. Depuis quelque temps, Carquefou, son canton et des abords nantais (St Joseph de Porterie) comptant + de 30.000 habitants et n'ont pas de CES !

Face à cette injustice flagrante, il s'est créé un Comité Local d'Action Laïque (CLAL) : Amicales laïques + parents d'élèves + partis de gauche + syndicats. Une pétition a recueilli plus de 2.000 signatures : 80 % des gens contactés. Refus du préfet, refus de l'autorité académique. Il a été envoyé par les parents une lettre de protestation et de demande au Recteur :

" Monsieur le Recteur,

Nos enfants sont scolarisés en CES. Nous habitons loin de tout établissement public : les plus proches : CES Port-Boyer, la Colinière, La Noë Lambert, sont situés à Nantes. En raison de l'éloignement, nos enfants quittent en moyenne la commune à 7 heures du matin pour ne rentrer qu'à 19 heures le soir. Certains de leurs camarades doivent en plus rejoindre par leurs propres moyens l'arrêt du car, souvent éloigné.

La situation est à présent très difficile ; avec les nouveaux lotissements, dans quelques mois, elle sera intolérable.

Aussi, nous vous demandons INSTAMMENT, de mettre tout en oeuvre pour l'implantation de CES dans les secteurs de Carquefou et Sainte-Luce.

Sentiments distingués. "

Il devient intolérable de manifester pour que la loi soit appliquée ! A Carquefou, on pense à d'autres formes d'action pour faire aboutir cette juste revendication : "car la situation est à présent très difficile, avec les nouveaux lotissements, dans quelques mois, elle sera intolérable".

PAIMBŒUF : L'usine Kuhlmann va-t-elle fermer ? (Le Peuple Breton n° 114)

Kuhlmann, la seule industrie du sud de la Loire, fait partie des produits chimiques Ugine-Kuhlmann et procure du travail à 700 salariés. L'usine en apparence marche bien, mais une enquête serrée de la CFDT indique que l'atelier UREE et l'atelier AMMONIAC pourraient cesser leur activité. Cela est confirmé par l'attitude de la direction générale qui déclare : "qu'elle ne peut garantir le maintien des activités déficitaires..."

L'usine de Paimbœuf sera-t-elle la 52^e à disparaître depuis 1962 ?

L U D A N S L A P R E S S E

St Nicolas de Brem (85) une cinquantaine d'ouvriers de CTL (Chantiers et Travaux du Littoral) se sont mis en grève jeudi 19 contre les nouveaux horaires et pour le paiement du temps de casse-croûte et de la prime de panier.

La Roche s/ Yon : lundi 16, un ouvrier des Ets Mainguy, éjecté du camion de l'entreprise, est mort de ses blessures. Le 17, un cheminot, M. L. Siros, a glissé sous un train.

P H O T O S : le collectif APL a désormais les moyens de tirer les photos. Une bonne photo peut en dire autant qu'un long article..! Faites-nous parvenir les négatifs, ou même un tirage s'il est assez grand: manifestations, meetings, preuves qu'un "accident du travail" est dû aux mauvaises conditions de sécurité, etc...

LA ROUTE / FOI : ANNULATION D'UN OBJECTEUR DE CONSCIENCE

Jean Marie Bouny, objecteur de conscience Vendéen a été arrêté lundi 16 avril dans la soirée. Transféré à Rennes dans la journée du 17, nous n'avons depuis aucune nouvelle. Jean Marie avait fait au début de l'année une demande pour bénéficier du statut d'objecteur ; en développant des considérations écologiques. Puis voyant ce que devenait l'objection après l'affectation autoritaire des objecteurs à l'office national des forêts, et considérant qu'il n'avait pas à se soumettre à l'arbitraire de la commission juridictionnelle chargée de statuer sur le sort des objecteurs, il demande de résilier sa demande. Il reçoit une première feuille de route pour être incorporé le 1er février 73. Ne s'y rendant pas, l'armée repousse son incorporation au 1er avril. Depuis cette date, il était considéré comme insoumis; Un comité de soutien est en création.

NANTES : 3 OBJECTEURS INSOUMIS A L'O R F SOLIDAIRES DE DOMINIQUE VALTON

Michel Bernard, Alain Verger, Bernard Bulteau, tous 3 objecteurs de conscience Nantais insoumis à l'office national des forêts se déclarent solidaires de Dominique Valton, objecteur actuellement sequestré à l'hôpital militaire de Lille.

Ils s'étonnent que l'on s'obstine à le maintenir en détention alors que plus de 300 objecteurs en France se trouvent dans une situation identique pour avoir refusé de rejoindre leur affectation arbitraire à l'office national des forêts. Jusqu'à ce jour, aucune poursuite n'a encore été engagée contre eux. Le nombre ferait-il la force ???... Avec Dominique, nous demandons que soit reconnu le droit d'objection pour tout motif y compris politique.

Nous participerons activement aux initiatives qui seront mises en oeuvre par le comité de soutien dans le but d'obtenir sa libération

QUI EST DOMINIQUE VALTON ?

Le 12/12/70 Dominique Valton envoie la lettre suivante au ministre des armées:

M. le Ministre,
je refuse d'être à la disposition de l'autorité militaire. En effet je considère que celle-ci est au service d'un système capitaliste qui exploite l'homme.

Le proche de la lutte Algérienne nous a montré de quel type était ce service.

Mai 68 nous a donné un avant goût des forces de répression; Aujourd'hui un détachement d'armée s'entraîne à reconquérir le pouvoir en cas de renversement.

Au Tchad la France défend ses intérêts au prix d'un milliard par mois, et baffoue les populations Polynésiennes et Antillaises.

Votre marché d'armes avec le Portugal le Brésil, l'Afrique du sud... pays de dictature, dénonce clairement vos objectifs.

Je refuse toute collaboration avec ce régime d'oppression et vous prie de me faire bénéficier de la loi du 21/12/63 relative au statut des objecteurs de conscience.

Croyer.....

Le 4/3/71 cette demande de statut est rejetée, motif: OBJECTION POLITIQUE

Condamné à 18 mois de prison par le tribunal des forces armées de Rennes, D Valton devait être libéré le 7 avril dernier. On sait

qu'en fait, il a été transféré clandestinement par les autorités militaires, au nez et à la barbe de ses parents et amis qui l'attendaient devant la prison d'Angers, à la maison d'arrêt de Lille.

D. VALTON risque dans un avenir très proche de passer à nouveau en jugement et de voir sa peine de prison prolongée.

C'est pourquoi, ses amis se sont réunis le 17 avril dernier à la salle St Luc (Breil Malville) à 20 h 30.

Au cours de cette réunion, on a rappelé qui est D. Valton :

Né le 3 Septembre 1950, il effectue des études universitaires en Fac de Sciences. En 1969, il découvre le monde ouvrier et plus particulièrement l'exploitation des travailleurs immigrés.

En 1970, il est ouvrier dans le bâtiment, militant syndicaliste à la commission "Travailleurs Etrangers".

Un participant fait remarquer que l'attitude de D. Valton s'accorde parfaitement avec la récente prise de position des églises catholique et protestante contre la vente d'armes françaises aux pays étrangers.

Une autre personne re-situe le cas de D. VALTON dans le contexte des grèves actuelles contre la loi Debré qui vise à faire des jeunes des résignés. Comme D. Valton, de nombreux lycéens et étudiants refusent "toute collaboration avec ce régime d'oppression".

Un autre encore, rappelle que la méthode employée pour transférer D. VALTON à Lille réveille de sinistres souvenirs.

Le point est ensuite fait sur les actions déjà entreprises : communication de la lettre de Dominique du 8.4.73 à la plupart des journaux nationaux et locaux, distribution de tracts (notamment à la sortie d'une église avec accord du curé). De nombreuses organisations ont été contactées (telles que Amnistie Internationale, Ligue pour la Défense des Droits de l'homme, etc...)

Les actions envisagées :

- un projet d'action nationale des organisations d'objecteurs,
- des marches silencieuses,
- une action dans le cadre du mouvement Green Peace (qui lutte contre les explosions de bombes atomiques)
- refuser de payer la part d'impôt (20 %) allant à l'armée,
- informer par contacts personnels, par tracts,
- protester par lettre individuelle à M. le Commissaire du Gouvernement près le Tribunal permanent des Forces Armées - 59000 LILLE (prière de ne rien omettre dans le libellé de l'adresse).

Une prochaine réunion aura lieu le vendredi 27 Avril. Pour plus de précisions, adressez-vous au Comité de Soutien à D. VALTON - 10, rue de Touchy -

44000 NANTES - Tél. 74.22.59 -

Saint-Herblon : licenciement arbitraire à ACEBI.

"Un gars a été licencié abusivement mardi 3 avril à ACEBI (entreprise de construction de grues de 110 ouvriers). On a sorti un tract de mise en garde auprès du patron. Après des discussions avec le patron, le gars est réintégré. Le lundi 9 avril, deux délégués du personnel (CFDT) sont avertis par la direction qu'elle devait les changer d'équipe et de poste (les mettre à un poste en dessous bien sûr). Cette manœuvre a d'ailleurs des précédents. Il y a eu plusieurs discussions stériles avec le patron. Une grève a été faite le mardi 17 après-midi. Un accord est conclu avec le patron: réintégration à leurs postes antérieurs des délégués. Il était demandé un accord garantissant le droit syndical et la non-répression. La direction a refusé de le signer."

TRACT DISTRIBUÉ, PAR LES APPRENTIS DU BATIEMENT (voir APL n° 30 sur la grève du CFAB)

Après la grève du 11 avril, les revendications des camarades du stage D ont été exposées au groupement Départemental d'Apprentissage.

Des revendications minimales ont été accordées officiellement :

- utilisation des douches
- abolition des 50 centimes (objets trouvés)

La plupart des revendications importantes concernant le C.F.A.B. malgré les promesses de la direction ont été bafouées !

- droit de réunion (droit syndical, liberté d'expression)
- un panneau d'affichage
- élection de délégués (apprentis) siégeant dans le conseil d'administration de l'établissement
- sécurité à la sortie du centre

Le projet d'une assemblée extraordinaire demandée par les syndicalistes siégeant au G.D.A. devrait se réaliser dans les semaines à venir (afin de débattre de nos revendications prises à la légère par la direction)

De plus, la chambre patronale refuse catégoriquement de recevoir les centrales syndicales pour discuter des problèmes suivants :

- respect de l'apprentissage
- respect de la semaine de 40 heures et des 6 semaines de congé
- les salaires

De plus nous dénonçons les méthodes de répression déplorables (interrogatoires, menaces écrites) appliquées par la direction (élargie) vis à vis des camarades voulant s'exprimer.

Déjà des sanctions ont été prises par les patrons d'après la demande de la direction.

Les revendications du stage D sont aussi TES REVENDICATIONS

Restons vigilants ! NE TE LAISSE PAS INTIMIDER ! SOIS PRET A L'ACTION ! RESTONS UNIS !

Les apprentis en lutte

scutien de la JOC.

The first part of the report deals with the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It is followed by a detailed account of the various projects and the results achieved. The report concludes with a summary of the work done and a list of the names of the staff members who have been engaged in the work.

The second part of the report deals with the financial statement of the organization for the year. It shows the income and expenditure for the year and the balance sheet at the end of the year. It also shows the details of the various items of income and expenditure.

The third part of the report deals with the administrative work done during the year. It shows the details of the various administrative tasks and the results achieved. It also shows the details of the various committees and the work done by them.

The fourth part of the report deals with the work done by the various departments of the organization. It shows the details of the work done by each department and the results achieved. It also shows the details of the various projects and the results achieved.

The fifth part of the report deals with the work done by the various committees and the results achieved. It shows the details of the work done by each committee and the results achieved. It also shows the details of the various projects and the results achieved.

The sixth part of the report deals with the work done by the various staff members and the results achieved. It shows the details of the work done by each staff member and the results achieved. It also shows the details of the various projects and the results achieved.